

Compte rendu du CEVE du 20/06/2016

Présents :

Enseignants : Dominique BEAUTEMS, Pietro CREMONINI, Sophie DESCAT, Ioana IOSA, Virginia LAGUIA, Taline MALIKIAN, Jérôme MARIN, Yves ROUBY, Bertrand SEGERS.

Étudiants : Maxime DURIF.

Administratifs : Corinne BOUZINHAC, Catherine COMET, Danielle HUGUES, Barmak LAHIJI
Caroline LECOURTOIS.

Invités : Suzel BALEZ et Yann NUSSAUME (CS) ; Nicolas LESTRINGUEZ

Excusés : Karen BOWIE , Albert-Gilles COHEN, Eric DANIEL-LACOMBE, François FAUCONNET, Juliette GOHAUD, Bruno MENGOLI, Emmanuel MOURIER, Anne d'ORAZIO, Didier REBOIS, Claudio SECCI, Anne TÜSCHER, Catherine ZAHARIA.

Président de séance : **Yves ROUBY**

Secrétaire de séance : **Corinne BOUZINHAC**

La séance commence à 12h00 et se termine à 14h25.

* * *

Ordre du jour :

1. Validation des CR des 25/05/16 et 09/06/16
2. L'enseignement de la question du « Logement » (Invités Suzel BALEZ et Yann NUSSAUME représentants du CS).
3. Validation du tableau de financement des VAHM (Voyages hors les murs).
4. Reconduction du cours de T. Malikian en S3.

* * *

Préambule :

Virginia Laguia interpelle les membres du CEVE quant à l'avenir du groupe de C. Pédelahore :

Décision : Les membres du CEVE affirment souhaiter maintenir la coopération avec Santiago de Cuba.

1 - Validation des CR des 25/05/16 et 09/06/16 :

Les CR sont validés sous réserve des corrections demandées.

2 - L'enseignement de la question du « Logement » (Invités Suzel BALEZ et Yann NUSSAUME représentants du CS)

Rappel de la réunion du CEVE du 09/06/16, sur la question de l'enseignement du « Logement » : Suite au départ en retraite de *J. Harari* et d'autres (antérieurs et à venir), l'enseignement de la pratique et de la recherche théorique sur le « Logement » risque de ne plus être assuré, si ces départs ne sont pas remplacés par des Professeurs titulaires expérimentés. L'ENSAPLV est en train de perdre cette spécificité. La mise en place d'une stratégie de recrutement est donc indispensable, en amont (pour l'an prochain). De plus la rédaction des fiches de postes doit, elle aussi, être anticipée.

Décision prise le 09/06/16: Les membres du CEVE estiment que ce type de stratégie doit être mis en place par le *Conseil Scientifique*, dont c'est la compétence. Des représentants du CS seront conviés lors de la prochaine réunion du CEVE, le 20/06/16.

Discussion : Les représentants du CS expriment leurs interrogations quant à la pertinence du traitement de la question par leur instance. Pour eux, il suffit de rédiger un profil de poste, fortement orienté « Logement » pour résoudre ce problème. Le CS étant là pour donner les grandes orientations. Ils estiment, par ailleurs, que les profils de poste sont parfois peu clairs.

Les membres du CEVE rappellent les difficultés que rencontre l'École pour recruter des professeurs expérimentés. De plus, il est déjà arrivé, lors de la mise au concours d'un poste, qu'il soit finalement pourvu par un enseignant dont le profil ne correspondait pas à la fiche de poste. Il faut pourtant anticiper une dizaine de départs à la retraite en quelques années. C'est pourquoi, le CS peut et doit proposer une stratégie de recrutement à long terme. Le CEVE doit donc exprimer ses besoins et le CS répondre par une orientation générale.

Les membres du CEVE doivent, en revanche, se mettre d'accord sur ce qu'ils entendent par travailler sur le « Logement » car la thématique peut être abordée sous des angles très différents.

D'autre part, certains membres du CEVE invitent aussi l'École à s'interroger sur la pertinence de cette priorité, d'autres thématiques étant peut-être plus porteuses, comme le « Développement durable ». Néanmoins, une nouvelle génération de doctorants semble se constituer sur le logement et l'habitat. Il serait donc souhaitable de développer, au sein de l'école, une recherche sur l'habitat pour former en interne de futurs grands spécialistes.

Décision : Les membres du CEVE demandent que la liste des futurs retraités soit rédigée, afin d'anticiper de manière cohérente les recrutements. Les représentants du CS proposent d'inviter les membres du bureau du CEVE, lors de leur réunion du mois de septembre.

3- Validation du tableau des VAHM 2016-2017:

L'estimation du budget global demandé s'élève à : 153 277€. Ce montant dépasse donc de 20 000€ le budget voté. Il faut donc trouver une solution.

Discussion : Le problème d'équité entre les étudiants est évoqué. En effet, certains, notamment en bi-cursus, peuvent participer à plusieurs voyages par an, alors que d'autres ne peuvent partir qu'une fois.

Il est proposé que les L2 (année où il y a le plus de voyages) choisissent une destination moins onéreuse que Berlin. La possibilité de financer une partie du voyage par Erasmus est évoquée, mais la durée des voyages (3 ou 4 jours) ne convient pas.

L'augmentation de la participation des étudiants est aussi discutée. Cependant il est avéré que certains étudiants ont déjà des difficultés à régler leur faible participation. Si cette solution était choisie, il faudrait donc anticiper auprès des étudiants. Il faut aussi penser qu'un étudiant, même

non boursier peut avoir de réelles difficultés financières personnelles, alors que ses parents ont certains moyens.

Le changement de destinations et l'augmentation de la participation des étudiants est aussi à envisager. Cependant, certains voyages ne peuvent être modifiés, telle la VOGALONGA à Venise, qui fait partie de la vitrine de l'École.

Il est proposé que les étudiants trouvent des mécènes extérieurs pour financer leurs voyages, où mettent en place des actions pour récolter de l'argent (vente de gâteaux?).

Il est aussi rappelé que certains voyages sont réellement liés à la pédagogie, contrairement à d'autres.

Enfin, de nombreux voyages VAHM ne donnent pas lieu à des restitutions.

Décisions : il est demandé aux enseignants d'optimiser les voyages (non obligatoires), en en réduisant d'environ 20%, le montant.

Le voyage dans la Ruhr est accepté, compte tenu de l'urgence (réservation obligatoire avant mardi), avec une réduction anticipée du financement.

La séance du 4 juillet sera donc consacrée entre autres, aux VAHM.

4 – Reconduction du cours de T. Malikian en S3 - Profil « Représentation »

Discussion : Elle reprend à la suite des deux précédentes réunions. **D. Beautems**, comme demandé, lors de la dernière réunion, a envoyé une proposition pédagogique.

Il est rappelé que certains enseignants constatent que des étudiants éprouvent encore des difficultés avec la représentation à la main (pas tous au même niveau), arrivés en 3e année. C'est pourquoi la question du renforcement de cet enseignement se pose.

Il est aussi précisé que les difficultés rencontrées entre les deux techniques de représentation (main et informatique) peuvent aussi provenir du choix des salles (cours de dessin en salle informatique, par exemple).

Cependant, il est réel que le contenu du cours ne correspond pas à ce qui est écrit dans la plaquette de présentation de l'École. La validation du cours de **T. Malikian** mettrait fin à cette ambiguïté.

Les membres du CEVE souhaitent que ce problème ne tourne pas à l'affrontement de personnes et ne comprennent pas vraiment où se situe le problème.

Il semble que le non respect des 6 semestres de cours (3 à la main et 3 en informatique), réduits à 5 semestres, soit au cœur du conflit.

Décision : La question est repoussée au 4 juillet, compte tenu de départ d'un trop grand nombre de membres du CEVE.

* * *

La séance se termine à 14h25

Prochaine réunion : lundi 4 juillet 12h00